

#ManifesteInclusion

Communiqué de presse

18 novembre 2024

Parution du guide « Internationalisation des politiques handicap »

Un guide pour accompagner le déploiement des politiques handicap à l'international !

Alors que les entreprises se développent de plus en plus à l'international, comment déployer une politique handicap qui respecte l'ADN du groupe, les spécificités de son secteur d'activité, ainsi que la culture et la législation de chaque implantation géographique ?

A la suite des nombreuses questions de ses membres, mettant en lumière un enjeu majeur au sein du réseau, le Manifeste Inclusion a initié en 2022 un groupe de travail dédié au sujet.

Celui-ci réunit quatorze entreprises adhérentes aux politiques handicap déjà établies ou en construction à l'international : Air France, BNP Paribas, Capgemini, ENGIE, Generali, Groupe Renault, L'Oréal Groupe, LVMH, Orange, Safran, STEF, Thales, TotalEnergies et Wavestone.

Ces entreprises ont mobilisé leurs référents handicap dans leurs différentes filiales à travers le monde pour recueillir un maximum d'informations : données démographiques, culturelles, législatives, bonnes pratiques expérimentées, contacts associatifs territoriaux, etc.

Leurs objectifs ? Mutualiser leurs ressources, s'enrichir des expériences de leurs pairs et les partager avec le plus grand nombre.



Le Manifeste Inclusion est heureux de vous présenter le guide "Internationalisation des politiques handicap", fruit de ce travail collaboratif, destiné à accompagner les entreprises dans le développement de leur politique handicap à l'international.

Structuré en fiches pratiques, ce guide présente les législations et perceptions culturelles de l'emploi des personnes en situation de handicap dans 11 pays à travers le monde : Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis, Inde, Italie, Japon et Royaume-Uni. Des bonnes pratiques viennent enrichir ces éléments essentiels pour développer et exporter votre politique handicap dans vos filiales à l'étranger.

« Nous avons utilisé des ressources externes, tant internationales que nationales, pour obtenir des informations concrètes sur chaque pays. Le contenu a été enrichi grâce aux apports de nos correspondants pays. L'engagement de toutes les entreprises au sein du groupe de travail, fait de ce guide un outil pertinent et complet. »

Anahi Lafon, Global Diversity Equity & Inclusion Impact Director chez L'Oréal, co-pilote du groupe de travail

Le guide est disponible en version anglophone et francophone, toutes deux accessibles et en libre téléchargement sur le site internet du Manifeste Inclusion : <https://www.manifesteinclusion.org/nos-activites/publications/>

Découvrez-le sans plus tarder et relevons ensemble le défi de l'inclusion, au-delà de nos frontières !

#ManifesteInclusion

Pour aller plus loin

A propos du Manifeste Inclusion

Depuis sa création en 2019, le Manifeste Inclusion mobilise les dirigeants d'entreprises et leurs organisations en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

En signant la charte #ManifesteInclusion, ils s'engagent à mettre en œuvre des politiques volontaristes sur une dizaine d'axes structurants : évolution des modes de recrutement, accueil et inclusion des jeunes, intégration de l'accessibilité numérique, développement à l'international, collaborations avec le secteur du travail protégé et adapté...

La mission de l'association ? Favoriser l'échange d'expériences et de pratiques novatrices en entreprise, pour faire progresser l'inclusion dans les organisations et agir pour faire de la diversité une force, grâce à la mobilisation de tous les collaborateurs.

À la fois club de dirigeants et réseau d'experts, le Manifeste Inclusion travaille main dans la main avec ses adhérents et l'écosystème du handicap pour faire bouger les lignes de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Parmi les groupes de travail à l'oeuvre, on peut notamment citer :

- **Internationalisation des politiques handicap** : accompagner les entreprises à développer dans leurs filiales à l'international une politique handicap cohérente avec leurs valeurs et adaptée aux contextes locaux.
- **Accessibilité numérique** : vulgariser le sujet et faciliter son intégration dans les entreprises, pour un accès universel aux outils digitaux, essentiels pour l'autonomie et l'insertion professionnelle.
- **Jeunes vers l'emploi** : accompagner les jeunes en situation de handicap dans leur parcours professionnel et leur permettre d'accéder plus facilement au marché du travail.

Aujourd'hui une centaine d'entreprises de tous secteurs ont signé le Manifeste Inclusion et rejoint l'association.

Les 10 engagements du Manifeste Inclusion

1. L'accueil des élèves handicapés dans nos entreprises, dès le stage de 3ème, pour leur permettre d'imaginer clairement un futur professionnel et d'orienter leurs études.
2. L'accès des élèves et étudiants handicapés au monde de l'entreprise notamment par la voie de l'apprentissage, de l'alternance et du stage en entreprise.
3. L'accès à l'entretien de recrutement pour toute candidature de personnes handicapées ayant le profil et les compétences pour tous les postes disponibles.
4. La mise en œuvre régulière d'actions internes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations à l'égard des personnes handicapées.
5. La mobilisation de tout nouveau collaborateur autour des enjeux du handicap en entreprise lors de son accueil et de son parcours d'intégration.
6. L'optimisation de l'accès aux outils d'entreprise, notamment numériques, aux personnes en situation de handicap.

#ManifesteInclusion

7. L'intégration de « l'accessibilité numérique » dans la conception des schémas directeurs des systèmes d'informations, et le développement des solutions numériques.
8. Le développement des engagements économiques avec les Entreprises Adaptées, les Etablissements Spécialisés d'Aide par le Travail et les Travailleurs Indépendants Handicapés dans le but de leur confier des commandes et des missions de sous-traitance répondant à nos exigences de qualité.
9. Le développement de passerelles avec les entreprises adaptées et ESAT afin de permettre l'intégration de personnes handicapées dans toutes les entreprises.
10. L'intégration de critères sociaux relatifs au handicap et à l'inclusion dans les appels d'offre et les prérequis pour y souscrire, afin d'engager l'ensemble de nos partenaires dans cette approche inclusive.

www.manifesteinclusion.org